

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
Vendredi 30 AOUT 2013

1-Modification des statuts de la Communauté de communes du Canton de Valmont(CCCV),

Vu la loi 2010-1536 du 16 décembre 2010

Le Maire fait part d'une correspondance de Monsieur le Président de la CCCV, demandant au Conseil d'accepter la modification des statuts, pour la nouvelle répartition au nombre de 26, des délégués appelés à siéger à la CCCV et qui attribue à la Commune de Colleville, 1 siège en fonction de la population.

Le Conseil après en avoir délibéré ne s'oppose pas à la nouvelle répartition Des délégués communautaires et valide la révision des statuts.

2-Attribution de logements locatifs, 266 rue cauchoise et à la panetière.

Monsieur et Madame Joignant n'ayant pas donné suite à la proposition de location du logement communal 266 rue cauchoise, le Maire demande au Conseil de le proposer à Monsieur Justin NEVEU et sa compagne qui en ont fait la demande.

Vu le désistement de M & Mme Joignant, le Conseil, attribue le logement à Monsieur Justin Neveu et sa compagne qui en ont fait la demande.

3-Demande de remboursement de salaire Me Giard, versé à tort.

Le Maire demande au Conseil de l'autoriser à solliciter le remboursement du salaire des journées non effectuées en Mai dernier, par Madame Giard suite à sa démission.

Le Conseil donne son accord.

4-mise à disposition de la salle polyvalente (relais assistantes maternelles)

Des matinées récréatives sont organisées dans le canton par le relais d'assistantes maternelles Parents Enfants. La Commune ayant dix assistantes, le Maire a été sollicité pour une mise à disposition de la salle polyvalente, une fois par quinzaine le matin dans le but de faciliter ces rencontres et de limiter les déplacements

Le Conseil donne son accord pour une mise à disposition de la salle polyvalente, sauf la cuisine, le mardi matin une fois par quinzaine. Elle devra être rendue propre.

5-Questions diverses.

- Les travaux de peinture à l'église ont repris,
- L'engazonnement du terrain à la salle polyvalente a été effectuée,
- Le local technique est en cours de construction,

Le Conseil prend acte de tous ces travaux.

-Une rencontre avec Monsieur Bazille, Monsieur le Sous-Préfet a eu lieu pour une éventuelle construction de la Gendarmerie sur le site de l'ancienne sucrerie. Aussi, ce projet de construction, dans la cour de l'ex-sucrerie ne pourra être retenue en raison de la sécurisation du silo à sucre.

Le Conseil prend acte mais confirme sa volonté d'accueillir la gendarmerie. Il charge le Maire de proposer d'autres terrains communaux donnant accès directement sur la voie départementale.

- Goudronnage devant la mairie estimation 4000 €

Le Conseil donne son accord et demande au Maire de faire poser plusieurs fourreaux, sous la voie d'accès afin d'avoir la possibilité de la traverser ultérieurement, sans la défoncer.

-Remplacement toiture des 4 garages derrière les logements 286 rue cauchoise

Le Conseil donne son accord.

- Décaissement jardin de la gare.

Le Conseil donne son accord et charge le Maire de récupérer la bonne terre.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à : 20 H 30.